



Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Organisme gouvernemental
Québec-Canada

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique. Pour réaliser cette mission fondamentale, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics dans leur intégralité. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

<http://www.bape.gouv.qc.ca/>

Personne-ressource
Pierre BARIL (Président)
communication@bape.gouv.qc.ca
Tél. : 1(418) 643-7447; 1(800) 463-4732
